

# RENTREE 2023

# Pré- inscription

Votre enfant est né en 2020 et rentrera à l'école en septembre 2023, vous êtes dès à présent invités à prendre contact avec l'école maternelle afin de procéder à une pré-inscription.

Il vous sera demandé :

- un justificatif de domicile ou une attestation de domicile délivrée par la mairie
- la copie du livret de famille (parents + enfants)
- la copie des vaccinations à jour ou un certificat médical

Un rendez-vous au mois de mai sera fixé afin que vous et votre enfant puissiez découvrir la classe et faire connaissance avec sa future maîtresse.



La directrice, école maternelle